

**Demi-journée « Faites de la moto »  
samedi 22 juin 2013  
sur le circuit de Fay-de-Bretagne (44)**

Pour la cinquième fois, nous organisons une journée pour les motards sur le circuit de Fay-de-Bretagne. Nous mettrons en place des activités sur une demi-journée par motard (le matin ou l'après-midi) autour des thèmes suivants :

- **Sensibilisation à la conduite routière**
- **Découverte du pilotage sur piste (moto homologuée obligatoire)**

La location du circuit, les assurances spécifiques, l'organisation, ... ont un coût que la FFMC 44 ne peut, hélas, supporter seule.

**15 Euros** pour les adhérents FFMC ou sociétaires de la Mutuelle des Motards

**25 Euros** pour les moto-clubs adhérents FFMC 44

**35 Euros** pour les non-adhérents

**Exceptionnellement cette année, une subvention de la préfecture du 44 nous permet de diminuer les prix pour les participants**

La journée sera organisée, notamment, en partenariat avec plusieurs moto-écoles reconnues AFDM.

**Attention, le nombre de place est limité**

Pour s'inscrire, il vous suffit d'envoyer le coupon individuel ci-dessous avec votre paiement par chèque à l'ordre de la FFMC 44.

Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner à **Xavier** au **06 73 17 77 97** (entre 18H00 et 20H00 la semaine ou le week-end) ou envoyer un e-mail à : [afdm.correspondant44@orange.fr](mailto:afdm.correspondant44@orange.fr) en précisant vos coordonnées complètes.

**Fédération Française des Motards en Colère de Loire-Atlantique - FFMC 44**

5 allée Duquesne Cours des 50 otages - 44000 Nantes - **E-mail** : [contact@ffmc44.org](mailto:contact@ffmc44.org) - **Internet** : [www.ffmc44.org](http://www.ffmc44.org)

MOUVEMENT FFMC

La FFMC est membre de la 



A garder  
A envoyer

**INSCRIPTION DEMI-JOURNEE - CIRCUIT FAY-DE-BRETAGNE  
« FAITES DE LA MOTO » du samedi 22 juin 2013**

Je m'engage à respecter le règlement joint au verso dans son intégralité, et à me soumettre aux contrôles administratifs et techniques.

NOM : ..... Prénom : ..... Montant : .....

Adresse : .....Moto-Club : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

N° carte adhérent FFMC ou sociétaire AMDM : ..... Moto actuelle : .....

Matin :  ou Après-midi :

**Tout dossier non complet sera considéré comme non retenu**

Date et signature

## **REGLEMENT pour la journée « Faites de la moto » du 22 juin 2013 sur le circuit de Fay-de-Bretagne**

Le paiement de cette demi-journée vaut pour acceptation de ce règlement

### **1 - Généralités**

- ✓ Tout participant doit être titulaire du permis A en cours de validité pendant la demi-journée.
- ✓ Le participant et sa moto doivent faire l'objet d'une police d'assurance, couvrant les dommages matériels et corporels, qu'ils peuvent occasionner ou subir durant cette demi-journée.
- ✓ L'organisation se réserve le droit d'exclure tout participant, qui, de par son attitude, nuirait au bon déroulement de la demi-journée et décline toute responsabilité pour tout dommage non consécutif à une erreur ou faute de sa part.
- ✓ L'organisation se réserve le droit d'exclure toute moto non conforme au texte du point 3 ci-dessous.
- ✓ En cas d'exclusion ou de conditions météo rendant inutilisable le circuit, aucun remboursement ne sera effectué.

### **2 – Le motard**

- ✓ Equipement exigé : casque homologué, pas de jet, gants, blouson moto et chaussures montantes.
- ✓ Equipement conseillé : Pantalon cuir , bottes moto, dorsale et tenue de pluie...(au cas ou !).
- ✓ Le motard devra respecter les consignes données par l'organisateur.

### **3 – La moto**

- ✓ La moto doit être en parfait état de marche, en condition de route et dans sa configuration d'homologation.
- ✓ Le règlement de la piste impose un niveau sonore maximum de **96 décibels**, un contrôle sera effectué sur place en cas de doute.
- ✓ Une vérification technique sera effectuée sur place : pneumatiques, plaquettes de frein, retour poignée de gaz , fixation béquille(s) et pot d'échappement, fuite...
- ✓ Les accessoires lourds ou contondants tel que top-case, sacoche ou antivol doivent être déposés avant.

### **4 – L'accès au circuit**

- ✓ Seuls les motards participants, inscrits et ayant payés pour la demi-journée, ainsi que les membres de l'organisation sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte du circuit.

Fédération Française des Motards en Colère de Loire-Atlantique - FFMC 44

C/o Mutuelle des Motards

5 allée Duquesne Cours des 50 otages - 44000 Nantes

E-mail : [contact@ffmc44.org](mailto:contact@ffmc44.org) - Site internet : <http://www.ffmc44.org>

MOUVEMENT FFMC

La FFMC est membre de la 

